

Caractéristiques techniques :

Vinyl M1 : polyester enduit de PVC 800 gr/m²

Mousse de polyéthylène 30 kg/m³, avec un résultat de 65 KPa pour une compression à 50 %

Classement au feu M2 intégral

Pose :

Les panneaux étant entièrement rebordés, il n'y a pas besoin de profil de finition, ni besoin de finition haute, ni besoin de plinthe, en bref aucun accessoire de pose.

Les panneaux se posent par double encollage.

Le support doit être sec, sans poussières et plan.

Pour la pose de panneaux entiers, il n'est pas nécessaire d'enduire le panneau complet avec la colle. Il suffit de mettre 5 cm de colle en périphérie et de croiser au milieu. Laisser sécher avant d'appliquer.

Pour la pose de piliers ou de petites surfaces, il est préférable d'encoller la totalité. Laisser sécher avant d'appliquer.

Afin d'avoir un fini parfait et la mousse ayant ses tolérances, il est préférable de s'aligner par le haut.

Entretien du tissu enduit :

Entretien courant : Laver avec une éponge, à l'eau tiède additionnée de savon.

Tâches rebelles : Frotter avec une éponge ou une brosse souple avec une solution d'eau et d'alcool (<30% d'alcool), puis rincer à l'eau claire.

Il faut éviter le lavage et le rinçage à grande eau.

Dimensions :

Les côtes données doivent toujours correspondre aux côtes des poteaux (jamais à celles de la protection).

Le m²

Coloris revêtement :**CLASSEMENT M1**

Avec revêtement M2	Avec revêtement M1 ou avec classement M2 Intégral
 GRIS SOURIS (RAL 7005)	 HAVANE (RAL 8016)
 BLEUET (RAL 8204)	 VIOLINE (RAL 4007)
 PAILLE (RAL 1018)	 BLEU/GRIS (RAL 5008)
 KIWI (RAL 6038)	 PIERRE (RAL 7030)
 ROUGE (RAL 3020)	
 GRIS PIERRE (RAL 7030)	
 HAVANE (RAL 8016)	

IL FAUT PROSCRIRE IMPÉRATIVEMENT :

- Alcool pur – Acétone – Perchloréthylène et trichloréthylène – Tous solvants et détergents – Produits d'entretien abrasifs – Toutes sortes de cires.

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

N° CM-13-B-009

valable 5 ans à compter du 09 Avril 2013

Matériau présenté par : **MOUSSE PLASTIQUE D'ARTOIS**
47, Rue du Général de Gaulle
B.P.16
62270 FREVENT

Marque commerciale : **Complexage mousse sur textile enduit**

Description sommaire :
✓ Composition globale: complexage pour protection murale constitué d'une mousse en polypropylène (épaisseur 20 mm, masse volumique 30 Kg/m³) et d'un revêtement textile enduit à base de 85% de PVC et 15 % de coton (épaisseur 1.15 mm et masse surfacique de 800 g/m²).

✓ Le complexe est collé sur support M0
Le détail de la description du produit est indiqué dans le rapport d'essai en appui cité ci-après.

Rapport d'essais : **n° 404/13/55 du 09/04/2013**

Nature des essais : *Essai par rayonnement*

Classement : **M2 collé sur support M0**
Ce classement est valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE.

Durabilité du classement : non limitée à priori.
(compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais en annexe de ce document)

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Siège social
10, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél +33 (0)1 40 19 49 19
Fax +33 (0)1 43 40 85 65

Bordeaux
Allée de Boutaut - BP 227
33028 Bordeaux Cedex
Tél +33 (0)5 56 43 63 00
Fax +33 (0)5 56 43 64 80

www.fcba.fr

Bordeaux, le 09 Avril 2013

SIGNE

La Responsable Technique Feu

Véronique GEORGES

APPROUVE

L'Expert Feu

Jean-Marie GAILLARD

1 - OBJET

Les essais rapportés par le présent document ont pour but de déterminer le comportement au feu des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté ministériel du 30 juin 1983 modifié le 21 novembre 2002, relatif à la réaction au feu des matériaux de construction et d'aménagement.

2 - IDENTIFICATION DU PRODUIT

- Nom du client : **MOUSSE PLASTIQUE D'ARTOIS**
- Dénomination commerciale : **Complexage mousse sur textile enduit**
- Référence échantillons : **217**
- Date d'arrivée de l'échantillon : **06/03/2013**
- Procédure d'échantillonnage : **par le client**
- Références fabrication : **-**
- Description du produit :

Caractéristiques attestées par le Demandeur

Complexage pour protection murale constitué d'une mousse en polypropylène (épaisseur 20 mm, masse volumique 30 Kg/m³) et d'un revêtement textile enduit à base de 85% de PVC et 15 % de coton (épaisseur 1.10 à 1.20 mm et masse surfacique de 800 +/- 50g/m²).

3 – CONDITIONS DES ESSAIS

3.1 - Conditionnement des éprouvettes

Le produit a été conditionné à (50+/-5%) d'humidité relative et à (23+/-2°)C jusqu'à masse constante .

NB : La masse constante est atteinte lorsque après deux pesages successifs de l'échantillon à 24 heures d'intervalle, la différence de masse ne diffère pas de plus de 0.1% de la dernière masse enregistrée.

3-2 - Essai par rayonnement selon la norme NF P 92 501 (Décembre 1995)

Cet essai est applicable aux matériaux rigides et aux matériaux souples d'épaisseur supérieure à 5 mm.

L'essai consiste à soumettre les éprouvettes à l'action d'une source de chaleur rayonnante afin de provoquer éventuellement l'inflammation des gaz dégagés, d'observer la propagation de la combustion et de recueillir les données permettant d'estimer la quantité de chaleur libérée par la combustion du matériau. L'échantillon plan de dimensions 300 mm x 400 mm est placé sur une grille support en acier orientée à 45° et située à 30 mm d'une source de chaleur rayonnante électrique. Des dispositifs d'inflammations localisés de part et d'autre de l'éprouvette ont pour but d'enflammer les gaz de pyrolyse dégagés par l'échantillon au cours de l'essai. La durée totale du test est de 20 minutes.

Les temps d'inflammation, les temps d'extinction ainsi que les longueurs de flamme sont enregistrés tout au long de l'essai.

3.3 - Essais complémentaires

Pas d'essais complémentaires réalisés.

3.4 - Classement des matériaux en catégories M selon NF P 92.507 (2004)

Les critères de classement ici après les épreuves de rayonnement sont donnés à partir de l'indice q calculé pour 4 épreuves répliques.

Cet indice est déterminé comme suit :

$$q = \frac{100 * \sum h}{T_i * \sqrt{\Delta T}}$$

Avec

Σh : sommes des longueurs de flammes supérieures à la partie plane de la surface radiante (en cm)

T_i : premier délai d'inflammation (en seconde)

Δt : durée totale de présence de flammes (combustion effective) calculée pour chaque épreuve (en seconde)

3.5 - Epreuve de durabilité

Le matériau ne fait pas l'objet d'une épreuve de durabilité selon NF P 92-512.

4 – RESULTATS

Les résultats d'essai font seulement part du caractère de l'échantillon d'un matériau sous certaines conditions d'essai. En aucun cas ils ne peuvent être les seuls critères à estimer le potentiel de risque au feu du matériau dans son utilisation.

Les résultats d'essai ne sont valides que pour l'échantillon donné du produit testé.

Collé* sur support fibre ciment M0	Eprouvette 1	Eprouvette2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
Moment de la 1ère inflammation de la face exposée (ti1, en seconde)	26	41	30	38
Moment de la 1ère inflammation de la face non exposée (ti2, en seconde)	-	-	-	-
Somme des hauteurs de flamme Σh (en cm)	33	27	33	30
Somme des durées de combustion effective ΣΔT (en seconde)	52	47	45	30
Chute de gouttes ou débris enflammés	-	-	-	-
Indice $q = \frac{100 * \sum h}{Ti * \sqrt{\Delta T}}$	17.60	9.61	16.40	14.41
Indice q moyen	14.51			

*colle utilisée : Collano TAC 4650.0 à base de dispersion de polymères synthétiques en phase aqueuse (Collano Adhesives SA, grammage total humide de 150 g/m²x2)

Observations durant les essais :

Aucune

Fait à Bordeaux, le 09 Avril 2013

David BETTOIA
Le Technicien chargé des essais

Véronique GEORGES
La Responsable Technique Feu